

SANTÉ

Le CHPG veut améliorer « l'expérience patient »

Depuis quelques temps, les élèves hospitalisés bénéficient d'un maintien scolaire, et les personnes âgées profitent de petits concerts. Ces dispositifs sont dorénavant pérennisés

Lorsque l'on est hospitalisé, que l'on soit jeune ou moins jeune, il y a les soins que l'on reçoit, et il y a tout le reste. L'accueil, la qualité de l'hôtellerie, l'ambiance... tout cela porte un nom : l'expérience patient.

Ce mardi, au Ministère d'État, Benoîte de Sévelinges a signé des conventions avec la direction de l'Éducation nationale, et l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo : « En janvier, lors de mes vœux, je parlais de l'expérience patient que je voulais améliorer, c'est-à-dire ce que vit le patient au-delà des soins. Je crois que là nous avons deux magnifiques exemples de ce qui peut être fait, avec d'une part le suivi scolaire qui peut être amélioré, et donc une forte réduction de l'anxiété pour leurs parents, et d'autre part un bonheur permanent pour nos aînés que ce soit en maison de retraite, au centre Rainier-III et bientôt dans les services hospitaliers, la musique étant aussi un important moyen de soigner. »

« Revenir à l'école dans de bonnes conditions »

Un dispositif qui, dans les faits, existe déjà, comme l'explique Isabelle Bonnal, directeur de l'Éducation nationale : « Nous avons tou-



Isabelle Bonnal, directeur de l'Éducation nationale ; Benoîte de Sévelinges, directrice du Centre hospitalier Princesse-Grace ; Sylvain Charnay, administrateur de l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, ont signé les conventions liant leurs différentes institutions.

(Photo Cyril Doderigny)

jours fait en sorte d'envoyer une enseignante. On le faisait au coup par coup, à présent on le fera de manière pérenne, dans les cadres. On veut absolument que les élèves qui sont malades, ou qui ont des phobies scolaires, ne perdent pas le suivi scolaire.

Il faut le formaliser pour qu'un maximum d'élèves puissent en bénéficier. Cela leur permet de revenir à l'école dans de bonnes conditions, sans avoir trop de choses à rattraper. » Les écoliers ne sont pas les seuls à bénéficier des bons

vœux de Benoîte de Sévelinges. Les aînés qui résident dans les établissements pour personnes âgées ou qui sont hospitalisés bénéficient de concerts. « Depuis 2011, nous avons bénéficié de 42 concerts, explique Laure Santori, direc-

trice du centre Rainier-III. Nous avons la conviction profonde que la musique est un langage universel et qu'il n'y a rien de mieux pour pouvoir échanger et transmettre des émotions. Le fait que ce soit des musiciens de l'orchestre de Monte-Carlo, c'est

important pour nos résidents qui sont mélomanes et qui avaient la chance de pouvoir aller aux concerts. » Là aussi, l'idée de la convention, c'est de pérenniser ce dispositif.

Musique de chambre

Un partenariat qui réjouit Sylvain Charnay, administrateur de l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo : « Je suis très fier que les musiciens s'impliquent comme cela dans une activité qui est vraiment en faveur de la population la plus fragile. Le but c'est de donner dans les maisons de retraite les mêmes concerts que l'on donne à l'auditorium. Au départ les musiciens appréhendaient, mais aujourd'hui ils apprécient. Quand les patients ne peuvent pas se rendre dans les locaux communs, certains musiciens vont dans les chambres. Et cela a un effet thérapeutique, d'après ce que nous disent les médecins. »

Des propos confirmés par Raluca Hood, violoniste dans l'orchestre : « Ça me permet de revenir aux sources de ce que l'on fait. C'est apporter aux gens de la joie dans des situations parfois compliquées. C'est pour cela que je fais ça : pour donner de l'émotion. »

LUDOVIC MERCIER
lmercier@nicematin.fr